

Unis pour aller plus loin

“ La tolérance est une vertu qui rend la paix possible ”

Kofi ANNAN

C'est dans un contexte géopolitique extrêmement tendu et anxiogène pour toutes et tous que nous rédigeons ce premier journal de l'année.

L'horreur de la guerre et de ses atrocités frappe de plein fouet le peuple Ukrainien. Bien au-delà, c'est **la stabilité du monde** qui en sera impactée dans les années à venir tant sur **le plan social qu'économique**.

Nous condamnons avec fermeté cette ignominie née de la volonté d'un seul homme qui dépasse l'entendement.

L'histoire de notre pays a déjà démontré **l'engagement des syndicats** dans les conflits internationaux, et la CGT dans son organisation nationale sera présente pour **accompagner le peuple Ukrainien opprimé**.

La transition semble impossible pour évoquer les sujets importants qui concernent notre agence ; mais comme dirait un certain journaliste ça sera : « **sans transition** ».

Le mois d'avril semble bien chargé. Les représentants des salariés au conseil d'administration seront renouvelés. **La Cgt présentera une liste** pour défendre les intérêts des salariés de l'agence.

La transformation de l'Afpa va se poursuivre avec **le transfert du personnel de la restauration**. A ce sujet, la CGT a pris l'initiative **d'organiser une visioconférence** avec les salariés et le syndicat Cgt du futur prestataire.

Des **cessions de centre sont en cours** avec des incertitudes sur les futures organisations et les **répercussions sur les conditions de travail** des salariés.

Les sujets ne manquent pas ! Nous vous invitons à **découvrir les thématiques** développées dans ce journal.

Agenda

MARS

- 10 CSSCTE par Teams
- 21/22 CSEE à Vénissieux
- 30/31 CSEC à Montreuil

AVRIL

- 7 Commission économique
- 20/21 CSEE à Vénissieux
- 26 A votre rencontre à Vénissieux

SPSI : C'est parti, pour le Puy, Aurillac et Roanne !

Le projet de transformation de l'Afpa se poursuit avec des cessions et des pourparlers pour certains centres.

Pour **Montluçon, Chambéry, Rillieux et Valence** les projets de cessions inscrits dans le SPSI sont au point mort.

En ce qui concerne le centre **de Bourg-en-Bresse** des discussions entre le « grand Bourg » et la DIA sont engagées. Le projet porterait sur l'installation d'une pépinière d'entreprises et sur la création d'habitat résidentiel. **Affaire à suivre.**

A saint Priest, la mairie avait manifesté un certain intérêt pour la parcelle concernée. A ce jour, la direction nous informe ne plus avoir de nouvelle de la municipalité.

Le centre de Roanne où nous n'étions pas propriétaire a été complètement débarrassé et les clés ont été restituées.

Pour **le centre d'Aurillac**, un acquéreur qualifié de sérieux par la direction devrait permettre dans les prochaines semaines de concrétiser la vente totale du site.

Enfin, **le centre du Puy en Velay** doit voir sa vente finaliser courant avril. Le projet prévoit la cession totale de l'administratif, ainsi que d'autres bâtiments.

La relocalisation et la réorganisation du service administratif a fait l'objet d'une présentation au personnel.

Celle-ci a suscité des interrogations quant aux organisations posées.



Les premières cessions partielles démarrent en AuRa

Les échanges avec les élus (RP) **ont permis d'apporter les adaptations nécessaires.**

Nous nous étions engagés à suivre de près ces projets de cessions. Pour le Puy, **nous avons pu faire améliorer les nouvelles organisations.** Nous continuerons à être vigilant et attentif sur tous les sites.

Formateur-trices-s à l'AFPA : Un métier qui perd de son attractivité !

A l'image d'un architecte, à l'image d'un bâtisseur le métier de formateur repose sur des compétences et des qualités aussi variées que complémentaires.



Le face à face pédagogique : socle de base du métier de formateur

Animer, accompagner, faciliter, réguler et faire produire sont **les activités principales du formateur.**

Par le passé, il recevait **l'appui d'une équipe pluridisciplinaire** pour accompagner les publics les plus fragiles. Le métier de formateur prenait alors tout son sens et il pouvait se consacrer à ses missions.

Aussi, une maîtrise de la pédagogie pour adultes associée à une forte expérience professionnelle du métier enseigné **était exigée lors du recrutement.**

Ce qui était un gage de qualité.

Par ailleurs, un grand nombre de professionnels, d'anciens stagiaires désireux à leur tour de transmettre leur savoir-faire, choisissait le métier de formateur à l'Afpa. **Le métier connaissait une véritable attractivité et nous n'avions pas de difficulté à recruter.**

Aujourd'hui, **le formateur Afpa est sur tous les fronts**, il enchaîne ; face à face pédagogique, accompagnement des stagiaires en difficultés d'apprentissage ou sociales, visite de suivi des périodes d'application en entreprise, tutorat des nouveaux formateur-trices, remplacement des formateurs absents (parfois au pied

levé), formalités administratives accrues, recherche de jury professionnel, commandes de matériaux, veille technique et professionnalisation (Start formateur et trajectoire expert), maîtrise des nouveaux logiciels...

Comment est-il possible pour un formateur d'assumer et d'assurer l'intégralité de ces missions ?

D'ailleurs, on constate que les impacts liés aux nouvelles organisations **ont fait l'objet de nombreuses fiches alertes** et celles-ci mettent en exergue **les conditions de travail dégradées** de ces salariés.

De plus, nous observons des départs prématurés et des refus de renouvellement de CDD. Le métier aurait-il perdu de son attractivité ?

L'absence d'accompagnement au changement en serait-elle la 1ère cause ? L'Afpa se transforme dans une totale désorganisation.

Pour notre organisation, **il semble fondamental de mettre en place un processus d'accompagnement individualisé adapté.** Le parcours d'accompagnement proposé ce jour **reste obsolète**, et pas ou peu réalisé dans les centres.

Budget 2022

Pas d'ambition pour la région AURA !



Le budget prévisionnel 2022 **arbitré par la direction générale** et présenté au CSE de janvier, prévoit **un chiffre d'affaire de 48.2 millions €** contre 53.9 millions € en 2021.

On constate également une prévision de **l'EBE négatif de 3.7 millions €**. Des objectifs fortement revus à la baisse par la direction.

Le budget fait apparaître une forte précarisation de l'emploi avec **un recours massif à l'intérim**. Une diminution des effectifs CDI et CDD de moins 68 ETP est prévue.

Pour la Cgt ce budget **manque d'ambition et pose question** sur notre capacité à conquérir de nouveaux marchés publics ou privés.

La transformation de l'AFPA serait-elle un frein à notre développement ?

Nous craignons que le personnel soit mis à contribution de **manière dégradée** impactant ainsi **les conditions de travail**.

Bilan NAO : Un accord signé dévoyé !

Un nouveau bilan NAO a été présenté en CSEC le 18 février. **Pourquoi un nouveau bilan ?**

Parce que l'accord avait besoin d'une traduction car **il était mal écrit !**

Ce bilan est donc le résultat de cette traduction.

Pour les mesures individuelles, rien n'est indiqué dans l'accord pour les AI (285 015 € distribués au niveau national) et les primes (210 724 € distribués).

Comment la direction justifie-t-elle ces mesures ?

L'accord prévoit des mesures collectives : augmentations générales pour toutes les personnes présentes (CDI-CDD) avant le 1er janvier 2020 et présentes en 2021.

Ne bénéficieront pas des AG, les salariés ayant eu une promotion de plus de 5%, les classes 15 à 17, les salariés en DTFC.

Pour la région AURA la proportion de salariés bénéficiaires de l'AG **passe de 42.7% à 61%**.

Contrairement aux autres OS qui se réjouissent de ces évolutions, la CGT **ne peut pas se satisfaire de ce « bricolage »** qui ne résout en rien le problème de fond : 39% des salariés **sont toujours exclus** de ces augmentations dites générales au mépris de l'égalité de traitement.

La rédaction de l'accord signé par la direction et des 3 OS **était donc inapplicable en l'état**. Il se pose ici la question de la **loyauté** des négociations. **Nous avons saisi la justice.**

Vos contacts



Hamdi HABITA-MESSAD

Formateur pré-insertion
Délégué Syndical Régional CGT AURA
Centre AFPA Beaumont (63)
07 85 02 52 78 / cgt.afpa.ra@gmail.com
hamdi.habita-messad@afpa.fr



Béatrice ARSAC

Chargée d'accueil et d'information
Représentante syndicale
Centre AFPA du Puy-en-Velay (43)
06 30 37 49 29 / beatrice.arsac@afpa.fr



Carmela BAFFIERA

Assistante de Formation
Déléguée Syndicale Régionale CGT AURA
Centre AFPA de Saint-Priest (69)
06 11 22 97 18 / carmela.baffiera@afpa.fr



Laurent DUFAUD

Animateur socio-éducatif
Délégué Syndical Régional CGT AURA
Centre AFPA du Puy-en-Velay (43)
06 60 03 81 15 / laurent.dufaud@afpa.fr



Souriya MOREL

Formatrice pré-insertion
Déléguée Syndicale Régionale CGT AURA
Centre AFPA de Saint-Priest (69)
06 60 04 64 56 / souriya.morel@afpa.fr

afpa Prochaine lettre bimestrielle
cgt Juin 2022

Si vous avez des questions, des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter



Adhérer à la cgt

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : / / / / Mail : @

Envoyez ce coupon à :

M^r Hamdi Habita-Messad • DSR CGT AURA APFA • 16 rue Vercingétorix • 63110 Beaumont
ou cgt.afpa.ra@gmail.com